

Envoi par courrier et par télécopieur : 528-0833

**Québec****6211-23-005**

Québec, le 7 décembre 2005

Madame Diane Simard  
Commission de la capitale nationale du Québec  
Édifice Hector-Fabre  
525, boul. René-Lévesque Est, R-C  
Québec (Québec) G1R 5S9

**Objet : Projet d'aménagement de la promenade Samuel-De Champlain entre le pont Pierre-Laporte et la côte de l'Église à Québec**

Madame,

En référence au dossier mentionné, la commission chargée de l'examen de ce projet désire obtenir l'information complémentaire suivante :

Un document déposé par des participants à l'audience (le document DC3) soulève la question des retombées économiques des aménagements littoraux et des diverses infrastructures d'accès à l'eau.

- A- Depuis le début de ses démarches visant à redonner le fleuve aux québécois, la CCNQ a-t-elle estimée la valeur économique de l'accès au fleuve par les citoyens de Québec ainsi que les retombées touristiques que pourraient procurer la promenade Samuel-De Champlain (tant pour l'ensemble du projet original que pour sa première phase) ?
- B- Avez-vous identifié d'autres bénéfices économiques du projet (fonciers, fiscaux, etc.) ?

La commission du BAPE compte sur votre collaboration afin que l'information demandée soit rapidement rendue disponible compte tenu que la deuxième partie de l'audience publique débutera le 12 décembre prochain.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos meilleurs sentiments.

William J. Cosgrove  
Président de commission